



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9125^e séance

Mercredi 7 septembre 2022, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de Rivière/M ^{me} Jaraud-Darnault	(France)
<i>Membres :</i>	Albanie	M ^{me} Dautllari
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	M. Kirpichenko
	Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2022/665)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2022/665)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; M^{me} Fiona Lortan, Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Cheffe par intérim de la Mission de l'Union africaine en Somalie ; et S. E. M^{me} Annette Weber, Représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/665, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Somalie.

Après la conclusion d'un processus électoral contentieux en mai, le climat politique en Somalie est maintenant plus propice à la mise en œuvre des principales priorités nationales. Pour profiter de cette occasion, les autorités fédérales et celles des États doivent collaborer étroitement afin d'avancer vers la réalisation des nouveaux objectifs du Gouvernement, notamment en améliorant la gouvernance et la justice, en luttant efficacement contre les Chabab et en intervenant d'urgence pour faire face à la crise humanitaire qui continue de s'aggraver. L'ONU est déterminée à aider les Somaliens à réaliser leurs priorités nationales.

J'ai présenté mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.9040) juste après l'élection le 15 mai de Hassan Sheikh Mohamud en tant que nouveau Président de la Somalie. Depuis lors, en juin, le Parlement a confirmé dans ses fonctions, à l'unanimité, le candidat qu'il avait nommé au poste de Premier Ministre, Hamza Abdi Barre, et entériné son gouvernement en août. Le nouveau Gouvernement n'a pas tardé à présenter un programme de travail quadriennal, qui énonce des objectifs et des activités répartis entre six piliers : sécurité, justice, réconciliation, développement économique, développement social et relations extérieures. En parallèle, le Parlement a achevé la formation de ses comités, un processus durant lequel le Comité de contrôle conjoint a été chargé de piloter le processus de révision constitutionnelle au sein du Parlement. L'ONU et les autres partenaires internationaux aident le Parlement à promouvoir ses principales priorités législatives.

Malheureusement, les femmes restent sous-représentées au sein du Gouvernement et des comités parlementaires. Seuls 13 % des membres du Gouvernement et 21 % des membres des comités parlementaires sont des femmes. J'appelle une fois de plus les dirigeants somaliens à prendre des mesures supplémentaires pour garantir une participation véritable des femmes au sein de toutes les institutions gouvernementales, ainsi que l'inclusion des jeunes et des groupes historiquement marginalisés.

Le Président Mohamud a souligné à maintes reprises l'importance d'améliorer les relations entre le Gouvernement central et les États membres de la fédération pour réaliser les priorités nationales. Après son entrée en fonctions, une de ses premières démarches dont il y a lieu de se féliciter a été d'organiser une réunion avec les dirigeants des États membres de la fédération dans le cadre du Conseil consultatif national, avant d'effectuer des visites dans plusieurs capitales d'État. Je l'encourage vivement à poursuivre ces échanges avec les États membres de la fédération et à convoquer de nouveau le Conseil consultatif national très prochainement. L'ONU collabore avec le Gouvernement pour veiller à ce que cette importante réunion puisse avoir lieu. Depuis sa prise de fonctions, le Président Mohamud a effectué de multiples visites à l'étranger dans des pays voisins et pour rencontrer d'autres partenaires bilatéraux importants. Je me félicite de son initiative d'entretenir des liens étroits avec tous, même les pays avec lesquels les relations étaient auparavant difficiles. Je l'encourage vivement à poursuivre sur cette voie, en particulier avec les pays voisins.

Le nouveau Gouvernement somalien a fait de la sécurité sa principale priorité nationale, et ce alors que les Chabab se montrent de plus en plus audacieux. Leurs activités récentes comprennent des assassinats ciblés, des attaques complexes telles que celle qui a visé l'hôtel Hayat en août et des manœuvres militaires à grande échelle le long de la frontière avec l'Éthiopie. Je condamne ces attaques terroristes récurrentes, je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes des Chabab et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Je salue le courage et la ténacité des forces de sécurité somaliennes et des forces de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) qui, malgré les nombreuses pertes en vies humaines, continuent de se battre pour défendre la population contre les Chabab.

Les efforts déployés par la Somalie en faveur de la constitution, de l'intégration et de la coordination des forces sont nécessaires pour réaliser des avancées militaires et répondre aux préoccupations des citoyens en matière de protection. Des forces somaliennes efficaces sont un élément essentiel pour la transition planifiée de l'ATMIS. Je réaffirme que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération doivent collaborer étroitement pour lutter contre les Chabab, en étant guidés par les engagements régionaux et internationaux de la Somalie dans le domaine des droits de l'homme.

La mise en œuvre des tâches relatives à la transition en matière de sécurité définies par la résolution 2628 (2022) progresse, notamment en ce qui concerne la demande faite au Gouvernement fédéral somalien, à l'Union africaine, à l'Union européenne et à l'ONU pour qu'ils définissent des critères pertinents, clairs et réalistes pour mesurer les progrès accomplis. Le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie continue de fournir l'appui logistique requis à l'ATMIS et, en utilisant les contributions au fonds d'affectation spéciale, aux forces de sécurité somaliennes autorisées. Je demeure vivement préoccupé par l'insuffisance de fonds disponibles pour payer les salaires du personnel de l'ATMIS et alimenter le fonds d'affectation spéciale pour les forces de sécurité somaliennes, et j'encourage vivement les donateurs à verser des contributions supplémentaires de toute urgence.

La Somalie fait face à une catastrophe humanitaire, sachant qu'environ 7,8 millions de Somaliens – soit près de la moitié de la population du pays – sont touchés par la pire sécheresse depuis près de 40 ans, qui est exacerbée par des facteurs climatiques. Après quatre saisons

des pluies consécutives déficitaires, certaines régions du pays risquent d'être frappées par la famine. Grâce à la générosité des donateurs, depuis janvier, le nombre de personnes auxquelles les organisations humanitaires fournissent une aide a été multiplié par quatre, passant à 5,3 millions. Néanmoins, compte tenu de l'augmentation constante des besoins et de la perspective d'une cinquième saison des pluies déficitaire, il est crucial de continuer à augmenter l'aide humanitaire. J'appelle toutes les parties somaliennes à faciliter l'accès humanitaire. J'appelle également tous les amis de la Somalie à augmenter d'urgence le financement nécessaire.

La crise humanitaire en cours accentue en particulier la vulnérabilité des femmes et des enfants déplacés, qui ont de tout temps été confrontés à la discrimination et privés de services. J'exhorte les autorités somaliennes à mettre en place de nouvelles mesures de prévention contre le risque de violence sexuelle, en particulier contre les femmes et les filles, notamment en renforçant la sécurité aux points d'eau et sur les sites de distribution de vivres.

En ce qui concerne le programme de développement à long terme, la Somalie a pris des mesures importantes dans le cadre de la procédure d'allègement de la dette. En juin, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé les revues en cours, ce qui a permis de débloquer 350 millions de dollars pour une aide au développement indispensable. De même, d'autres donateurs ont recommencé à verser des fonds à titre d'appui budgétaire afin d'alléger les pressions financières et de poursuivre les réformes nécessaires pour mener à bien la procédure d'allègement de la dette.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais réaffirmer la détermination de l'ONU à continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple somaliens dans la réalisation de leurs objectifs nationaux. Dans ce contexte, l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie est bien avancé. L'équipe chargée de l'examen stratégique s'est rendue en Somalie en août pour se concerter de manière approfondie avec des représentants du Gouvernement et d'autres parties prenantes, s'assurant ainsi que les vues des Somaliens étayeront le prochain rapport et les prochaines recommandations qu'elle présentera au Conseil.

Le Président : Je remercie M. Swan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Lortan.

M^{me} Lortan (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité sur la situation en Somalie. Le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU demeure essentiel si nous voulons apporter notre appui collectif à la Somalie.

Lors du dernier exposé que la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) a présenté au Conseil, en mai dernier (voir S/PV.9040), la Mission a indiqué qu'avec la conclusion du cycle électoral, la Somalie entrait dans une période marquée par l'optimisme et les perspectives d'avenir. Et grâce au leadership du Président Hassan Sheikh Mohamud, le processus politique a continué de progresser.

Le Président a adopté un programme politique axé sur la promotion de la réconciliation, sous le thème « Une Somalie en paix avec elle-même et avec le monde ». D'importantes visites d'information ont ainsi été effectuées dans les États membres de la fédération, notamment l'État du Sud-Ouest, Galmudug et, récemment, le Puntland, dans le but de favoriser l'intégration nationale et la coexistence pacifique dans le cadre de la caravane de la paix lancée par le Président en mai dernier. Cette caravane de la paix a ouvert la voie, en juin, à la première réunion du Conseil consultatif national, organisée sous la direction du Président Hassan Sheikh Mohamud. La réunion, qui a duré deux jours, s'est conclue par un accord entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sur les principales priorités nationales. Ces priorités forment désormais le socle de l'ambitieux programme de travail du Gouvernement fédéral, que le nouveau Premier Ministre somalien, Hamse Abdi Barre, a présenté au Parlement fédéral en août dernier.

La nomination du Premier Ministre Barre et son approbation unanime par le Parlement fédéral en juin représentent une approche consensuelle des relations politiques entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, qui tombe à point nommé et dont on ne peut que se féliciter. Cette étape a été suivie par la nomination et l'approbation du Conseil des ministres somalien, le Président et le Premier Ministre ayant entamé de vastes consultations avec des personnalités de l'opposition, des parlementaires, des organisations de la société civile, des groupes de femmes et des membres du monde des affaires. Dès lors, la Somalie dispose désormais d'un Conseil des ministres qui a été formé sur la base du mérite et qui représente l'inclusivité et la diversité.

Conscient de la position stratégique de la Somalie et de sa volonté de favoriser la réconciliation à l'intérieur du pays et de renforcer ses relations extérieures dans les 100 premiers jours de son entrée en fonction, le Président Hassan Sheikh Mohamud a entrepris une série de visites officielles aux Émirats arabes unis, en Türkiye, en Érythrée, au Kenya, à Djibouti, à Arusha, à l'occasion du Sommet des chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est, en Égypte et, enfin, en Ouganda. Ces visites témoignent de la détermination de la Somalie à se définir au-delà de la sécurité et à rechercher un appui pour sa transition en matière de sécurité, en particulier en demandant une assistance pour le renforcement de ses forces de sécurité.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, l'insécurité dans toute la Somalie reste une préoccupation majeure pour l'ATMIS. Depuis notre dernière séance sur la question, nous avons observé une hausse des attaques des Chabab, qui lancent des attaques asymétriques, notamment diverses formes d'attaques commises au moyen d'engins explosifs improvisés, d'attaques complexes, d'attaques d'infiltration, d'attaques d'exploration, d'attaques à la grenade et au mortier, d'embuscades et d'attaques visant les installations gouvernementales essentielles. Ils commettent également des assassinats ciblés de hauts responsables gouvernementaux, de membres des forces de sécurité et de civils. L'augmentation sensible de la fréquence et de la létalité des opérations meurtrières du groupe partout en Somalie et, plus récemment, au-delà de ses frontières, est un sujet de grave préoccupation pour l'ATMIS.

En août dernier, les Chabab ont lancé une série d'attaques dans la zone de responsabilité de l'ATMIS, notamment des attaques complexes contre l'hôtel Hayat de Mogadiscio. Pour cette attaque et ce siège prolongé de 30 heures, les Chabab ont utilisé une combinaison d'engins explosifs improvisés portés par une personne et de véhicules piégés et d'armes légères, tuant plus de 20 personnes et en blessant plus de 117.

Au-delà de la Somalie, les Chabab ont mené des opérations transfrontières au Kenya et en Éthiopie en mai et juillet. Le 20 juillet, le groupe a attaqué la police Liyu éthiopienne stationnée dans les villages de Yeed et d'Ato, dans la région du Bakool, en Somalie. L'attaque aurait fait 17 morts parmi les policiers. Selon certaines informations, après les attaques, les Chabab ont déployé un grand nombre de leurs combattants ainsi que des véhicules dans la zone Afder de l'État régional de Sumale, en Éthiopie.

Certes, les tactiques et techniques de base des Chabab sont restées dans l'ensemble inchangées, mais nous sommes préoccupés par la menace émergente qu'ils représentent, ainsi que par la capacité du groupe de lancer des attaques simultanées dans différentes parties du pays. Tout indique que les Chabab ont reconstitué leur force de combat, qui compte entre 9 000 et 12 000 combattants, d'après les estimations. Le groupe a également acquis de nouvelles capacités, telles que des drones commerciaux utilisés pour surveiller l'ATMIS, et des bases opérationnelles avancées de l'Armée nationale somalienne. Il continue de renforcer ses capacités par la mobilisation rapide de ses combattants. En outre, il génère des millions de dollars par mois en extorquant l'économie somalienne et utiliserait 25 % de ses recettes à des fins militaires.

Je saisis cette occasion pour informer le Conseil de la mise en œuvre par l'ATMIS des principaux aspects de la résolution 1068 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et de la résolution 2628 (2022) du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne la première phase du concept d'opération de l'ATMIS.

Dans ce contexte, l'ATMIS continue de mener des opérations ciblées conjointes dans les secteurs qui lui ont été confiés afin d'affaiblir les Chabab. Nous continuons également à appuyer les opérations des forces armées somaliennes, notamment avec des moyens aériens ; le renseignement, la surveillance et la reconnaissance ; le soutien au sol et le tir indirect ; et les évacuations sanitaires primaires et secondaires. Les opérations les plus récentes, qui ont eu lieu dans le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli, se sont terminées le 25 août et ont permis d'obtenir des gains importants à Galguduud, en juillet, et dans la région du Hiraan, en août.

Je voudrais maintenant rendre hommage au leadership et au courage des forces armées somaliennes qui ont récupéré d'importantes étendues de territoire dans la région du Hiraan. Les opérations qui ont lieu dans la région du Hiraan s'inscrivent dans le cadre d'une série de campagnes militaires offensives menées par l'Armée nationale somalienne. L'objectif est de faire obstacle et de mettre fin à la liberté de circulation des Chabab dans la région du Moyen-Chébéli. Ces opérations, et c'est important, ont lieu dans le contexte d'un soulèvement spontané des populations locales, et avec l'appui étroit des groupes locaux, qui font preuve d'une détermination renouvelée à mettre fin à la terreur que les Chabab font régner dans leurs vies.

Bien que cela soit encourageant, les Chabab ont répondu aux actions résolues des populations locales par la politique de la terre brûlée. Ainsi, en se retirant, ils ont détruit des puits, des tours de télécommunications et des camions transportant des denrées alimentaires d'urgence, à l'heure où ces populations sont confrontées à des difficultés extrêmes du fait de la sécheresse en cours.

Il est essentiel que la communauté internationale apporte à ces territoires nouvellement libérés l'aide d'urgence et l'appui à la stabilisation à long terme dont ils ont désespérément besoin. L'ATMIS a fourni un soutien opérationnel à la Police somalienne par l'intermédiaire de patrouilles conjointes et motorisées à Mogadiscio, à Baidoa et à Kismayo. Au niveau stratégique, la composante Police de l'ATMIS continue à conseiller la Police somalienne à Mogadiscio, ainsi que les États membres de la fédération sur l'exécution de la planification des opérations.

Pour mieux accompagner notre personnel en tenue et les forces armées somaliennes, nous avons progressé dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'appui logistique. À cet égard, des centres d'opérations conjoints ont été mis en service la semaine dernière et ont été établis au siège de l'ATMIS, ainsi qu'au niveau des secteurs, afin d'améliorer le commandement et le contrôle ainsi que la coordination entre l'ATMIS et les forces de sécurité somaliennes. Des projets sont en cours pour développer et établir des bases logistiques pour les opérations conjointes au niveau des secteurs.

Un projet d'état des besoins par unité a été examiné par le Groupe de l'appui stratégique militaire, qui s'est réuni à Addis-Abeba de fin juin à début juillet. L'examen des matériels visant à déterminer quels sont les matériels obsolètes qui doivent être retirés et remplacés sur le théâtre des opérations débutera la semaine prochaine.

L'ATMIS et le Gouvernement fédéral ont également établi un comité technique conjoint pour travailler sur les détails de la transition. Le comité se concentre actuellement sur les activités de la première phase. En outre, le Gouvernement fédéral, l'ATMIS, l'Union européenne et l'ONU, ainsi que d'autres partenaires clefs en matière de sécurité, se réunissent aujourd'hui et demain pour mener à bien l'exercice d'évaluation comparative prescrit, qui comprendra des paramètres permettant de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie par l'ATMIS, le Gouvernement fédéral somalien et les partenaires clefs. De grands

progrès ont été réalisés dans cet exercice, et l'objectif de référence sera soumis au Conseil d'ici à la fin du mois, comme l'exige la résolution 2628 (2022).

En dépit des efforts considérables actuellement déployés dans le cadre de la première phase, il est vrai qu'il convient de travailler davantage, en particulier pour parvenir à un accord sur le démantèlement des bases opérationnelles avancées et leur remise aux forces de sécurité somaliennes. À ce jour, seules deux bases opérationnelles avancées, à savoir celles de Ceel Baraf et de Gololey, ont été démantelées. Pour remédier à ce retard, il convient de mettre davantage l'accent sur des questions telles que la protection des forces de l'ATMIS, la création de forces mobiles et le retrait de 2 000 soldats d'ici à décembre. Pour cela, il faudrait qu'au moins 20 bases opérationnelles avancées soient remises aux forces de sécurité somaliennes d'ici à décembre.

Le retrait à venir dépendra en fin de compte de la capacité du Gouvernement fédéral de constituer des forces pour combler le vide laissé par la réduction des forces de l'ATMIS. Sinon, nous courons le risque de créer un vide sécuritaire et d'annuler les gains obtenus au fil des années au prix d'énormes pertes en vies humaines et de dépenses considérables.

Une condition essentielle de l'efficacité de l'ATMIS tout au long des phases du concept d'opération jusqu'en décembre 2024 est la disponibilité d'un financement prévisible, adéquat et durable. Toutefois, malgré la demande formulée cette année dans le communiqué de la 1075^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, on constate une certaine réticence à l'idée de tenir à l'ONU une séance spéciale sur le financement de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes. Je voudrais saisir cette occasion pour appeler le Conseil et tous les partenaires, aussi bien traditionnels que nouveaux, à garantir de toute urgence à l'ATMIS un financement prévisible, adéquat et durable jusqu'à l'expiration de son mandat.

Actuellement, la Mission connaît un important déficit de financement, compris entre 40 et 50 millions de dollars. Ces fonds sont nécessaires pour payer les soldes de la composante militaire et de la composante Police et les salaires des officiers d'état-major, du personnel civil et des policiers hors unités constituées, ainsi que pour entreprendre des programmes et des projets essentiels à l'appui du mandat de la Mission.

Enfin, la Somalie est confrontée à l'une des pires urgences humanitaires de son histoire, après une saison des pluies insuffisante pour la quatrième année consécutive. Il y a deux jours à peine, nous avons reçu la nouvelle que beaucoup d'entre nous craignaient : la famine frappe désormais à la porte de la Somalie. La sécheresse de cette année a anéanti les moyens de subsistance des populations touchées, en particulier les groupes les plus vulnérables et marginalisés, dans de nombreuses régions de Somalie. Nous assistons malheureusement à une augmentation de la malnutrition et des épidémies, et de plus en plus de personnes éprouvent des difficultés à accéder à une eau sans risque sanitaire, à des installations de voirie adéquates et à la nourriture. En réponse à cette crise, l'ATMIS collabore avec la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba pour apporter une aide humanitaire immédiate aux personnes concernées. Au vu de la gravité de la sécheresse, nous préparons également le terrain à Mogadiscio pour dépêcher, dans les prochaines semaines, une mission d'enquête du Comité des représentants permanents de l'Union africaine sur les questions humanitaires.

Dans l'intervalle, l'ATMIS continue d'assurer la coordination, la liaison et le partage d'informations avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les acteurs humanitaires au moyen d'une coordination civilo-militaire efficace, dans le cadre du soutien apporté pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones touchées par la sécheresse.

Le Président : Je remercie M^{me} Lortan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Weber.

M^{me} Weber (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'adresser nos meilleurs vœux à la France qui préside le Conseil de sécurité ce mois-ci. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité l'Union européenne à présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la Somalie.

Je souhaite présenter mes plus sincères condoléances aux familles et aux amis des personnes qui ont perdu la vie dans la terrible attaque contre l'hôtel Hayat et rendre hommage aux courageuses forces de sécurité qui risquent quotidiennement leur vie pour protéger le peuple somalien. Nous sommes réunis ici pour discuter de conditions de sécurité qui nous menacent tous, en Somalie, dans la région et au-delà. Nous devons rester unis pour faire face ensemble à cette menace.

Les Chabab sont devenus le franchisé le plus riche et le plus puissant d'Al-Qaida dans le monde, menaçant la paix et la sécurité, ainsi que les efforts humanitaires, en Somalie et dans la Corne de l'Afrique. Leur incursion en Éthiopie à la fin du mois de juillet a été la plus notable depuis la création de l'organisation, d'autant qu'elle a été suivie d'une attaque complexe meurtrière à Mogadiscio trois semaines plus tard. De nouvelles menaces ont été lancées contre le Kenya, où l'organisation est aussi très présente et détruit la vie du peuple kényan dans le nord-est du pays. L'organisation continue de contrôler de vastes zones en Somalie. Ses extorsions et les taxes qu'elle impose vont encore plus loin, ce qui se traduit par une capacité opérationnelle et financière alarmante.

La riposte face aux Chabab doit être de taille. Nous devons tous être profondément reconnaissants aux valeureux Somaliens qui participent à la lutte contre les Chabab. Après 30 ans de conflit, les enfants et les jeunes somaliens ne connaissent rien d'autre.

Je tiens également à rendre hommage aux pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie, devenue la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), et en particulier à leurs courageux hommes et femmes, qui ont servi et continuent de servir le peuple somalien. Beaucoup ont payé le prix ultime. Ce sacrifice doit être reconnu.

Nous avons tous investi massivement pour instaurer la sécurité en Somalie. Les pays fournisseurs de contingents à l'ATMIS ont déployé des milliers de soldats. Des partenaires clefs, dont l'Union européenne, ont formé les forces armées et de police somaliennes. L'Union européenne appuie depuis 15 ans cette mission dirigée par l'Union africaine, en investissant plus de 2,5 milliards d'euros. Nous avons aussi déployé trois missions de paix et de sécurité en Somalie et soutenu l'Armée nationale somalienne et la Police somalienne à hauteur de 77 millions d'euros dans le cadre de divers instruments.

Aucun d'entre nous ne peut se permettre que les efforts pour assurer la sécurité en Somalie soient un échec. Nous devons nous demander en toute honnêteté comment il est possible que plus d'une décennie d'investissements majeurs dans des opérations de maintien de la paix et le renforcement des capacités de l'Armée nationale somalienne aient abouti à un recul des progrès enregistrés en matière de sécurité contre les Chabab.

Cela fait maintenant cinq mois que l'ATMIS a débuté son mandat. En raison du retard pris dans le

transfert du pouvoir et la mise en place du nouveau Gouvernement, les progrès ont été limités. La résolution 2628 (2022) signale un changement. L'Union européenne est déterminée à appuyer la poursuite des efforts déployés par l'ATMIS et sa présence sur le plan de la sécurité. À cette fin, nous avons alloué cette année 140 millions d'euros à la Mission. En revanche, nous ne sommes pas favorables au maintien du statu quo.

La résolution 2628 (2022) place les Somaliens à la tête de cette transition, de la sécurité et de la lutte contre les Chabab. Le leadership somalien est déterminant, et je me félicite de la volonté du nouveau Gouvernement de combattre les Chabab sur les plans militaire, financier et idéologique. J'exhorte le Gouvernement somalien à apporter des éclaircissements sur le Plan de transition de la Somalie et le dispositif de sécurité nationale.

Au fur et à mesure du retrait de l'ATMIS, les soldats somaliens doivent prendre le relais. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il faut en mobiliser davantage, mais il faut avoir une vue d'ensemble claire des effectifs disponibles au niveau fédéral et dans les États membres de la fédération, ainsi que de l'organisation des forces nécessaires pour endosser les responsabilités jusqu'ici assumées par l'ATMIS, et une vision claire des forces armées somaliennes. La seule stratégie de sortie qui vaille pour l'ATMIS consiste à appuyer le secteur de la sécurité en Somalie.

Nous devons reconnaître que les causes profondes de l'instabilité en Somalie ne sont toujours pas résolues. Les relations entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération restent fragiles. Les questions fondamentales telles que la sécurité et le partage du pouvoir et des ressources n'ont pas encore été abordées. Du temps a été perdu du fait des luttes politiques intestines. Nous devons maintenant progresser dans la mise en place des institutions, ainsi que des autorités nationales, régionales et locales, assurer la prestation de services, et établir un contrat social entre les citoyens et l'État.

La sécurité et la justice doivent être assurées dans l'intérêt du peuple somalien. J'encourage les dirigeants somaliens à se rassembler, à achever la rédaction de la constitution et à institutionnaliser un mécanisme de règlement des différends au moyen d'une cour constitutionnelle ou de la Cour suprême. La communauté internationale a largement contribué à ce processus depuis plus de 10 ans, et nous ne pouvons pas continuer de jouer le rôle d'arbitre dans les différends nationaux. Le moment est venu de commencer à mettre en place

des institutions et de se détacher des processus décisionnels *ad hoc*. C'est pourquoi je demande instamment aux dirigeants somaliens de parachever ce qui, fondamentalement, est un processus somalien et une responsabilité nationale. Tant que cela n'aura pas été fait, les besoins du peuple somalien resteront insatisfaits.

Des milliers de vies ont déjà été perdues et d'autres sont toujours en danger. La pire sécheresse depuis 40 ans ravage la Somalie et, plus largement, la Corne de l'Afrique. Plus de 7 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. Plus de 200 000 personnes risquent de mourir de faim sous peu.

Ce n'est pas la première sécheresse que le peuple somalien a dû endurer, et ce ne sera pas non plus la dernière. La Somalie subit certaines des pires conséquences des changements climatiques et est durement touchée par des sécheresses et des inondations récurrentes. En mai, j'ai eu l'occasion de me rendre à Mogadiscio et de rencontrer le nouveau Président, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud. Selon ses dires,

« la Somalie doit se rendre à une vérité brutale, à savoir que le pastoralisme, mode de vie de plus de 90 % de la population, pourrait ne plus être viable compte tenu de l'évolution du climat dans la région ».

En réponse à la crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver, l'Union européenne a promis de verser 633 millions d'euros à la région. Cette somme comprend 20 millions d'euros consacrés à nos réserves humanitaires pour la Somalie, ce qui porte à 80 millions d'euros le montant de l'aide humanitaire accordée par l'Union européenne pour lutter contre la sécheresse depuis décembre dernier. En outre, nous avons mis en place un pont aérien humanitaire vers la Somalie, qui permet d'acheminer des fournitures d'urgence dans les zones difficiles d'accès. Il y aura au total entre 50 et 70 vols, et plus de 100 tonnes de fournitures médicales et de produits nutritionnels vitaux ont déjà été acheminées par avion.

L'Union européenne reste attachée à une approche holistique en Somalie, et donner suite à ses promesses est toujours une priorité essentielle. La formation d'un nouveau gouvernement est l'occasion de se réengager, de se recentrer et d'aligner les priorités. Les autorités ont besoin d'un encouragement fort de la part d'une communauté internationale plus unie afin de progresser sur les questions fondamentales qui se rapportent à la lutte contre les Chabab.

Les Chabab sont une menace à plusieurs niveaux et ne peuvent être combattus efficacement qu'au moyen d'une approche globale. Il faut que les Somaliens président à la table. Les difficultés de la lutte contre l'une des organisations terroristes les plus efficaces méritent notre attention collective.

Il est temps de faire front uni avec nos partenaires somaliens, les pays fournisseurs de contingents, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'ONU et toutes les autres entités qui contribuent à combattre ce problème ensemble. Une coopération solide et des relations chaleureuses sont aujourd'hui cruciales pour la Corne de l'Afrique. L'Union européenne est engagée en faveur de la paix et de la stabilité en Somalie, et nous sommes impatients d'y voir s'ouvrir un nouveau chapitre de coopération renouvelée.

Le Président : Je remercie M^{me} Weber pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Swan et nos intervenants de l'Union africaine et de l'Union européenne de leurs exposés de ce jour.

Je félicite la Somalie pour le bon achèvement de son processus électoral et la passation pacifique du pouvoir au Président Hassan Sheikh Mohamud. Le Royaume-Uni est prêt à aider le Gouvernement du Président Mohamud à mettre en œuvre son ambitieux programme et à réaliser sa vision d'une Somalie en paix avec elle-même et le monde.

Mes observations porteront aujourd'hui sur trois sujets : la situation humanitaire, la sécurité et la réconciliation.

Premièrement, il est urgent d'agir pour répondre aux besoins humanitaires aigus de la Somalie. Comme le Secrétaire général adjoint Griffiths l'a signalé, après quatre mauvaises saisons des pluies consécutives, la Somalie risque une famine de plus grande ampleur que la dernière en date, il y a une décennie. La possibilité de l'empêcher s'éloigne rapidement. Nous saluons les efforts de l'Envoyé spécial du Gouvernement somalien pour la sécheresse ainsi que la mobilisation de l'ensemble du système, mais l'intervention doit être soutenue et ordonnée. Pour sa part, au cours du présent exercice

financier, le Royaume-Uni a apporté une contribution de 180 millions de dollars pour faire face à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. Nous appelons tous les partenaires à faire ce qu'ils peuvent pour accroître leur appui humanitaire afin de prévenir la famine.

Deuxièmement, le Royaume-Uni se félicite de la priorité accordée par le nouveau Gouvernement somalien à la sécurité et à la lutte contre les Chabab. Nous nous joignons aux autres pour exprimer nos condoléances à ceux qui ont souffert et aux familles des personnes tuées dans l'attaque contre l'hôtel Hayat.

Nous sommes également fiers de participer au financement de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et du fonds d'affectation spéciale pour la Somalie. Nous encourageons les autres États Membres à suivre notre exemple afin que les forces somaliennes puissent se doter des moyens et capacités dont elles ont besoin pour en finir avec la menace des Chabab. Toutefois, l'action militaire à elle seule ne saurait suffire. Le renouvellement prochain du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et du régime de sanctions prévu par la résolution 751 (1992) sera l'occasion pour le Conseil de préciser comment ces outils peuvent être utilisés au mieux en parallèle de l'ATMIS pour aider la Somalie et vaincre les Chabab.

Enfin, nous exhortons les dirigeants politiques de la Somalie à travailler ensemble pour s'accorder sur les priorités nationales et les mettre en œuvre et pour régler les problèmes communs. En œuvrant dans l'unité, avec le soutien de ses partenaires, nous sommes convaincus que la Somalie peut défaire les Chabab et progresser vers la paix, la stabilité et la prospérité au profit de tous les Somaliens et de la région.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Swan de son exposé. Je remercie également la Représentante spéciale adjointe Lortan des nouvelles informations qu'elle nous a communiquées sur le travail de l'Union africaine, et nous attendons avec intérêt de collaborer très bientôt avec le nouveau Représentant spécial.

Je remercie la Représentante spéciale Weber de son exposé. Comme elle l'a très clairement indiqué, l'Union européenne reste une fidèle partenaire de la Somalie. La visite à venir de M^{me} Weber dans la région, en compagnie du Haut Représentant Borrell Fontelles, ne pourrait mieux tomber.

Je me réjouis également que le Représentant permanent de la Somalie soit parmi nous aujourd'hui. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Abukar Dahir Osman.

Premièrement, l'Irlande félicite la Somalie et son peuple pour le bon déroulement des élections et, en particulier, la récente nomination du Premier Ministre et la constitution du Cabinet. Il est temps maintenant de revenir à la conduite des affaires publiques. L'urgence est à la gestion de l'édification de l'État, des besoins humanitaires, du développement économique et de la lutte contre les Chabab. Pour traiter ces questions, il faudra une approche inclusive et consensuelle qui mobilise l'ensemble de la société. Comme M. Swan vient de nous le dire, une relation de travail solide entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération sera capitale. En revanche, un retour à l'animosité du passé ne servirait personne.

En outre, comme tous les pays, la Somalie a besoin d'exploiter le potentiel de toute sa population. Cela signifie qu'elle doit veiller à la participation pleine, égale et véritable des femmes dans toute la société. Dans la plupart des pays, y compris le mien, il convient de faire bien davantage pour favoriser la représentation effective des femmes aux postes de décision. Néanmoins, le nombre de femmes nommées au nouveau Cabinet somalien n'atteint pas les propres engagements de la Somalie. J'exhorte le nouveau Gouvernement à honorer ses promesses électorales en garantissant notamment la participation véritable des femmes partout en son sein, y compris aux échelons supérieurs.

Deuxièmement, le nouveau Gouvernement est face à une grave urgence humanitaire qui se propage rapidement à tout le pays. Nous le savons, les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires font état d'une faim généralisée aux proportions alarmantes. Des millions de personnes sont déplacées et beaucoup plus encore sont confrontées à l'horreur de conditions semblables à une famine. Nous, communauté internationale, avons le devoir de fournir le surplus d'aide humanitaire qui s'impose d'urgence pour éviter une catastrophe. Nous n'avons pas de temps à perdre.

La sécheresse, les effets des changements climatiques, le conflit avec les Chabab et l'accès difficile à la nourriture sont les moteurs de la crise humanitaire. Pendant ce temps, les prix alimentaires et l'inflation partent en vrille à cause des répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La communauté internationale doit faire tout ce qu'elle peut pour aider le peuple

somalien dans cette période. Il peut compter sur notre soutien. Cependant, la réponse doit être dirigée par le Gouvernement somalien. Celui-ci doit se montrer à la hauteur de ses engagements et faire le nécessaire pour le peuple somalien.

Enfin, je tiens à exprimer mes sincères condoléances aux familles des personnes tuées ou blessées dans les récentes attaques des Chabab. Je pense notamment à l'attaque de l'hôtel Hayat de Mogadiscio et à celle qui a visé un convoi civil dans le Hiraan, dont il semblerait qu'il transportait des secours très nécessaires. Ces attaques sont un rappel brutal de la menace que représente le terrorisme en Somalie. L'Irlande condamne ces attaques insensées dans les termes les plus forts.

L'Irlande exhorte le Gouvernement somalien à intensifier son approche multidimensionnelle pour contrer la menace des Chabab. Les soldats de la paix de l'Union africaine et les forces de sécurité somaliennes jouent un rôle crucial dans la lutte contre les extrémistes. Nous saluons leur bravoure et leurs sacrifices. Toutefois, l'action militaire à elle seule ne saurait suffire. Au bout du compte, ce sont la bonne gouvernance, la justice, la protection des droits humains et le développement économique qui permettront de venir à bout des Chabab une fois pour toutes.

Nous avons fait un certain nombre de requêtes au Gouvernement somalien aujourd'hui. J'invite instamment le nouveau Gouvernement à saisir cette occasion de faire le nécessaire pour son peuple. Il n'y a pas de temps à perdre. Avec l'Union européenne, l'Irlande continuera d'appuyer les efforts déployés par la Somalie pour surmonter ces défis, devenir un pays pacifique et stable et s'approprier progressivement sa propre sécurité nationale.

M. Ragutthalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général James Swan et la Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine Fiona Lortan de leurs exposés sur les derniers faits en date en Somalie. Je remercie également la Représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique Annette Weber de ses observations. Je souhaite la bienvenue au Représentant permanent de la Somalie à la séance d'aujourd'hui.

Après la conclusion du processus électoral en Somalie en mai, le nouveau Gouvernement somalien a été mis en place avec la nomination du Premier Ministre et du Gouvernement. Le nombre de femmes au sein

du Gouvernement a également augmenté. Les contacts avec les États membres de la fédération se sont intensifiés, comme l'a souligné le Représentant spécial Swan. Nous nous félicitons de ces évolutions positives. Nous prenons également note des progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/665), notamment la création de six réseaux de femmes sur la paix dans les États de la fédération.

Cependant, la situation en matière de sécurité en Somalie reste précaire et préoccupante. Les actes de terreur perpétrés par les Chabab se poursuivent, et sont plus fréquents et plus violents, tandis que les attaques aux engins explosifs improvisés deviennent monnaie courante. Les attentats meurtriers perpétrés contre l'hôtel Hayat le 19 août et dans la région du centre de la Somalie le 3 septembre sont un rappel tragique de la menace existentielle que représente le terrorisme pour la Somalie. Les incursions des Chabab en Éthiopie et les affrontements à la frontière somalo-éthiopienne dans la région du Bakool le 20 juillet témoignent de l'augmentation de la portée des opérations des Chabab. L'Inde condamne sans équivoque les attaques terroristes perpétrées par les Chabab.

Dans ce contexte de sécurité instable, le transfert progressif des tâches de sécurité assurées par la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) aux forces de sécurité somaliennes sera crucial et doit être calibré pour éviter des failles en matière de sécurité.

Il est impératif que le débat actuel sur la sécurité alimentaire porte également sur la grave sécheresse qui sévit en Somalie et dans la Corne de l'Afrique. Il est crucial d'aborder cet aspect de la sécurité alimentaire dans les instances appropriées, étant donné ses dégâts considérables, qui touchent plus d'un million de personnes déplacées en Somalie, dans un contexte où 45 % de la population pourraient se trouver dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Le Plan d'aide humanitaire de 2022, pour lequel il faut 1,5 milliard de dollars, n'a été financé qu'à hauteur de 67 %. Face à la sécheresse et à la crise humanitaire qui en résulte, nous appelons la communauté internationale à soutenir la Somalie en ces temps difficiles.

Pour garantir une transition stable en matière de sécurité en Somalie, il faut que le Gouvernement somalien et l'Union africaine fassent preuve d'un leadership ferme et collaborent. L'appui constant des partenaires internationaux en fonction des besoins et des attentes de la Somalie sera crucial à ce stade.

Nous nous félicitons des initiatives prises récemment par le Gouvernement somalien pour mettre en œuvre le Plan de transition pour la Somalie. Nous nous félicitons également du travail accompli par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et le Service de la lutte antimines de l'ONU à l'appui de la transition de l'ATMIS, notamment leur collaboration avec l'armée et la police somaliennes dans le cadre des opérations de lutte contre les engins explosifs improvisés. En outre, nous avons pris note de la réunion inaugurale du groupe de travail de la marine et des garde-côtes somaliens, dont l'objectif est de faciliter l'adoption d'une approche coordonnée afin de développer le secteur maritime de la Somalie.

Pour terminer, l'Inde continuera de soutenir la Somalie et son peuple pour qu'ils puissent réaliser leurs aspirations collectives à un avenir stable, sûr et pacifique.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, et la Représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Annette Weber. Nous nous félicitons de la nomination de l'Ambassadeur Mohamed El-Amin Saif, des Comores, à la tête de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), fort bien représenté à la présente séance par M^{me} Fiona Lortan, Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission par intérim. En outre, nous saluons la participation à la présente séance de notre frère, le Représentant permanent de la Somalie.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent des évolutions politiques encourageantes observées en Somalie, notamment des efforts déployés par le Président Hassan Sheikh Mohamud pour promouvoir l'unité et la réconciliation nationales en essayant de régler les divergences actuelles entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Nous nous félicitons tout particulièrement de la tenue de la première réunion du Conseil consultatif national en juin et du consensus auquel les participants sont parvenus pour mettre en œuvre le fédéralisme, préserver les acquis du processus de révision constitutionnelle, s'entendre sur un nouveau calendrier pour la constitution provisoire, mettre sur pied un système judiciaire

national indépendant, mettre pleinement en œuvre le dispositif de sécurité nationale, ce qui est essentiel pour la constitution des forces, et poursuivre la lutte contre le terrorisme. Nous espérons que les futures réunions du Conseil consultatif national feront désormais partie de la gouvernance pour régler les divergences persistantes, car une telle approche offre la possibilité de jeter des bases solides pour une paix durable en Somalie.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, nous restons préoccupés par la capacité des Chabab de poursuivre leurs opérations, notamment de mener des attaques terroristes complexes en Somalie et ailleurs. Nous condamnons fermement la série d'attaques récentes menées par le groupe, qui ont pris pour cible des installations essentielles à Mogadiscio, le personnel de sécurité et les civils, ainsi que ses incursions dans la région somalienne de l'Éthiopie. Les trois membres africains du Conseil voudraient exprimer leurs condoléances les plus sincères aux familles des victimes, ainsi qu'aux gouvernements de la région, et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Ces attaques attestent de la détermination de ce groupe affilié à Al-Qaida à déstabiliser la région en exportant son idéologie extrémiste. La poursuite des attaques terroristes souligne également la nécessité de renforcer la coopération et la solidarité internationales pour contrer cette menace. Par conséquent, nous réitérons notre appel aux partenaires internationaux de la Somalie et aux acteurs somaliens pour qu'ils appuient les efforts du Gouvernement fédéral visant à préserver la sécurité du pays et à détruire les réseaux et les capacités des Chabab.

Nous soulignons le rôle de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, en particulier son mandat relatif à la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie. À cet égard, nous nous félicitons de la création d'un nouveau poste de police à l'aéroport de Jawhar pour renforcer la sécurité. Les trois membres africains du Conseil insistent sur la nécessité pour la communauté internationale de fournir un financement durable, suffisant et prévisible pour permettre à l'ATMIS de s'acquitter efficacement de son mandat. De même, nous appelons les partenaires de la Somalie à apporter leur concours au Gouvernement fédéral de Somalie en vue de la constitution des forces nécessaires pour assumer la responsabilité de la sécurité dans le pays et pour préserver les progrès qui ont été accomplis à ce jour.

Les trois membres africains du Conseil voudraient exprimer leur entière solidarité avec le Gouvernement

fédéral et le peuple somalien dans leur lutte contre le terrorisme et réaffirment leur engagement à appuyer leurs efforts visant à éradiquer l'extrémisme et à instaurer la paix et la stabilité dans le pays.

En ce qui concerne la situation humanitaire, les trois membres africains du Conseil sont préoccupés par l'aggravation de la crise en Somalie, qui, malheureusement, ne s'accompagne pas d'un appui financier suffisant et fourni en temps voulu. En outre, les aléas des changements climatiques continuent d'avoir des conséquences négatives sur des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique. Cette année, la sécheresse en Somalie a atteint un niveau sans précédent, avec des conséquences catastrophiques sur les civils, qui sont déjà confrontés à une insécurité alimentaire aiguë. Nous appelons la communauté humanitaire à intensifier ses efforts de secours et à combler de toute urgence le déficit de financement du plan d'aide humanitaire pour la Somalie. Nous saluons la détermination du Gouvernement fédéral de Somalie à collaborer avec les organisations humanitaires internationales et encourageons l'amélioration des efforts de coordination par l'Envoyé spécial pour la sécheresse nommé par le Président Mohamud.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil exhortent les responsables politiques somaliens à s'attacher à promouvoir les priorités nationales définies d'un commun accord conformément au Plan de transition de la Somalie, pour faire avancer le processus de stabilisation en Somalie et remettre en place des structures et des processus solides au niveau des États membres de la fédération. Pour sa part, la communauté internationale dans son ensemble doit appuyer ces efforts en accélérant la procédure d'allègement de la dette et en injectant de nouveaux fonds pour relancer l'économie et supprimer les facteurs d'instabilité existants, que les Chabab exploitent pour propager le radicalisme et saper la légitimité de l'État.

Les trois membres africains du Conseil continueront de soutenir le peuple somalien dans sa lutte pour la paix, la sécurité et le développement national.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs observations.

Au nom de la Norvège, je voudrais tout d'abord assurer de notre sympathie les personnes qui ont perdu des proches et celles qui ont été blessées lors des attaques récentes des Chabab, notamment à l'hôtel Hayat à Mogadiscio, où deux personnes de nationalité norvégienne et somalienne figuraient parmi les victimes.

La stabilité et l'unité politiques sont essentielles pour faire des progrès vers la reprise économique, le développement, la réforme du secteur de la sécurité et la lutte contre les Chabab. Par conséquent, nous appuyons les ambitions du Président Hassan Sheikh Mohamud s'agissant d'améliorer les relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération et de donner la priorité à la réforme constitutionnelle et à la réconciliation nationale. La pleine mise en œuvre du dispositif de sécurité nationale est une priorité absolue et, à cet égard, des indicateurs clairs, réalistes et pertinents définis pour le Plan de transition de la Somalie et la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie doivent être appuyés par une coopération étroite entre tous les échelons de l'administration, ainsi que par un consensus au sein du Conseil national de sécurité et du Conseil consultatif national. La Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, en collaboration avec les forces de sécurité somaliennes, est susceptible d'apporter une réponse plus efficace au problème des Chabab en mettant fortement l'accent sur la protection des civils, notamment des enfants.

Les trois piliers du Plan de transition de la Somalie se renforcent mutuellement, mais il est particulièrement nécessaire de progresser dans les efforts de stabilisation déployés au titre du troisième pilier. Pour garantir le succès du Plan, sa mise en œuvre doit être coordonnée par les autorités au niveau fédéral, des États et des districts, et doit correspondre aux réalités du terrain, la justice et la sécurité étant assurées par des autorités locales à même de répondre de leurs décisions.

La fourniture de services essentiels, notamment l'eau, les soins de santé de base, l'éducation et la justice, est également cruciale et doit être fondée sur les droits. Elle permettra de renforcer la résilience locale, d'empêcher l'enrôlement d'enfants, de consolider la légitimité du Gouvernement et de lutter contre l'idéologie extrémiste violente, y compris dans les zones récemment libérées. Les efforts visant à lutter contre les Chabab doivent s'appuyer sur une stratégie politique et de développement plus large. Nous plaidons donc pour une redynamisation du dialogue politique sur la stabilisation et la réconciliation, et notamment pour la pleine exécution du cadre de réconciliation nationale.

Nous saluons l'attention accordée par le Conseil consultatif national au dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et le Somaliland. Bien qu'il s'agisse d'un sujet sensible et difficile, seuls le

dialogue et l'instauration d'un climat de confiance permettront aux parties de trouver des solutions mutuellement acceptables.

À l'issue des dernières élections fédérales, le pourcentage de femmes au Parlement a malheureusement diminué par rapport aux élections de 2016. Néanmoins, il est important que toutes les députées nouvellement élues bénéficient d'un appui et d'une sécurité suffisants. Nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, le Programme des Nations Unies pour le développement et ONU-Femmes à continuer de coopérer avec les principaux partenaires somaliens en ce sens. La participation concrète et sur un pied d'égalité des femmes au Gouvernement est essentielle pour que la Somalie aille de l'avant.

Enfin, la récente mise en garde du Secrétaire général adjoint Martin Griffith concernant le risque de famine doit nous rappeler la gravité de la situation humanitaire et la nécessité de continuer à agir. La lutte contre la sécheresse dévastatrice et le risque imminent de famine doit rester une priorité absolue pour le Gouvernement et tous les partenaires internationaux, et la Norvège est prête à apporter sa contribution. Le scénario du pire doit être évité. Toutes les parties prenantes et les parties au conflit doivent permettre et faciliter un accès total, sûr et sans restriction de l'aide humanitaire. Dans le même temps, il faut trouver des solutions plus durables aux urgences récurrentes.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan, de son exposé détaillé. Je lui exprime notre reconnaissance pour ses efforts inlassables, et ceux de son équipe, à l'appui du Gouvernement et du peuple somaliens. Je remercie également M^{me} Lortan et M^{me} Weber de leurs précieux exposés. Par ailleurs, je présente nos sincères condoléances aux familles des victimes de l'attaque terroriste qui a visé un convoi civil dans la région du Hiraan, dans le centre de la Somalie. Mon pays condamne ces actes criminels.

Après le succès du processus électoral et le vote de confiance accordé au nouveau Gouvernement, la Somalie entre dans une période critique qui nécessite de redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la stabilité du pays. En outre, le Gouvernement somalien doit se doter des moyens d'assumer ses responsabilités, en particulier au vu des défis complexes auxquels il est confronté et de la nécessité de répondre aux aspirations du peuple somalien à édifier un pays stable afin qu'il

puisse jouir de la paix et de la prospérité. Les Émirats arabes unis estiment que le moment est venu d'améliorer concrètement la situation générale en Somalie en collaborant étroitement avec les dirigeants somaliens à l'appui de leurs priorités. La présente séance est l'occasion d'envoyer un message clair au peuple somalien, lui signifiant l'appui constant du Conseil dans sa quête de sécurité et de stabilité.

Dans le cadre de notre débat, je voudrais me concentrer sur deux aspects, à savoir la menace terroriste persistante que représentent les Chabab et la gravité des crises humanitaire et climatique.

Le peuple somalien, et tous les peuples de la Corne de l'Afrique, continuent de subir la brutalité et la terreur liées à la violence incessante des Chabab. Les attaques de ce groupe terroriste continuent de porter préjudice aux civils, de détruire des infrastructures critiques et de paralyser le développement économique national et régional. Le fait que les Chabab continuent de faire usage de technologies de pointe, y compris pour mener leurs activités criminelles, dissimuler leurs sources de financement et étendre leur influence destructrice, est pour nous une source de préoccupation croissante.

À ce titre, le Conseil de sécurité doit rester uni dans sa détermination à faire face à la menace transnationale que représentent les Chabab et d'autres groupes terroristes pour la paix et la sécurité internationales, notamment en adoptant le cadre réglementaire nécessaire pour empêcher l'accès des groupes terroristes à la technologie et lutter contre son utilisation à des fins criminelles. Les Émirats arabes unis restent fermement déterminés à travailler avec les acteurs internationaux et régionaux pour aider la Somalie à lutter contre le terrorisme.

Le Conseil est bien conscient de la détresse humanitaire de la population somalienne. Tous les organismes compétents des Nations Unies ont dressé un sombre tableau de la situation humanitaire, tout en mettant en garde contre la menace toujours plus grande de famine, d'autant que le pays connaît actuellement la pire sécheresse de son histoire. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2022/665), près de la moitié de la population sera touchée par la sécheresse, alors que, dans le même temps, plus de 6 millions de personnes souffrent du manque d'eau, ce qui est tout simplement intenable. Cette crise inquiétante et toujours plus grave requiert l'attention urgente de la communauté internationale, qui doit notamment intensifier son aide humanitaire pour appuyer le Gouvernement somalien et soulager les

communautés vulnérables qui subissent la sécheresse dans tout le pays.

Nous attendons donc avec intérêt que M. Martin Griffiths nous donne des détails supplémentaires après sa récente visite en Somalie et qu'il nous fasse part de ses recommandations pour améliorer la situation humanitaire dans le pays. Les Émirats arabes unis restent pour leur part déterminés à fournir une aide humanitaire au peuple somalien. Depuis le début de l'année, mon pays a envoyé environ 2 870 tonnes d'aide destinée aux millions de personnes touchées par la sécheresse.

Pour relever les défis liés au climat, la communauté internationale doit également se concentrer sur les groupes terroristes, comme les Chabab, qui exploitent la crise provoquée par la sécheresse pour arriver à leurs fins. De récents rapports de l'ONU montrent que le groupe a appris à exploiter la sécheresse et d'autres crises urgentes à son profit, que ce soit en extorquant les communautés locales ou en tentant d'étendre son influence, notamment par la propagande et les escroqueries. Les Émirats arabes unis soulignent donc la nécessité d'une collaboration plus étroite entre le Gouvernement somalien et les principaux partenaires internationaux pour concevoir un plan d'intervention axé sur la communauté. Il est important que les acteurs humanitaires soient en mesure d'atteindre les populations vulnérables et de leur fournir une aide sans entrave.

Pour terminer, les Émirats arabes unis félicitent la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et tous les partenaires pour leur appui essentiel à la Somalie dans son cheminement vers la sécurité, la stabilité et la prospérité.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Swan, la Représentante spéciale adjointe, M^{me} Lortan, et la Représentante spéciale de l'Union européenne, M^{me} Weber, de leurs exposés. Je salue également la participation du représentant de la Somalie à la présente séance.

Nous nous félicitons que le Président Hassan Sheikh Mohamud ait nommé le nouveau Premier Ministre et que le nouveau Gouvernement soit déjà en place. Ces évolutions sont très encourageantes. Nous appelons les dirigeants politiques somaliens à continuer de promouvoir une inclusion véritable des femmes dans tous les processus, notamment au sein du nouveau Gouvernement. Nous accueillons avec satisfaction la

création de six réseaux de femmes pour la paix dans les États membres de la fédération.

L'Albanie salue et reprend à son compte les principales conclusions de la réunion du Conseil consultatif national tenue en juin à Mogadiscio. Nous encourageons donc le Gouvernement à réaliser des avancées concrètes pour mener à bien la réforme constitutionnelle selon le calendrier approuvé, à mettre sur pied un système judiciaire national indépendant et à élaborer un régime électoral démocratique unifié. Il est crucial que le Gouvernement fédéral renforce son dialogue constructif avec les États membres de la fédération et rétablisse la confiance entre les citoyens et les institutions.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement pour se concentrer sur la lutte contre les Chabab et améliorer les conditions de sécurité à Mogadiscio et dans toute la Somalie d'une manière générale. L'Albanie condamne avec la plus grande fermeté les dernières attaques commises par les Chabab le 19 août et présente ses condoléances aux familles des victimes. À cet égard, nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à mettre en œuvre le Plan de transition de la Somalie, et nous soulignons l'importance de la reprise des discussions menées par le Gouvernement sur la constitution et l'intégration des forces et le transfert progressif des tâches de sécurité assurées par la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie aux forces de sécurité somaliennes.

Nous exhortons également le nouveau Gouvernement à redoubler d'efforts pour lutter contre les violations persistantes des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre et les graves violations commises contre des enfants, et à faire des progrès en vue de l'adoption rapide de lois clés dans le domaine des droits de l'homme.

La Somalie reste confrontée à une situation d'urgence alarmante liée à la sécheresse et à une pression économique croissante, qui ont aggravé la situation humanitaire. L'Albanie est profondément préoccupée par les conséquences de cette situation sur la population, en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées. En plus de cette situation sombre, l'accès humanitaire reste très problématique, principalement en raison du conflit en cours et de l'insécurité. Nous félicitons les acteurs humanitaires pour les efforts qu'ils déploient pour fournir une aide vitale aux personnes les

plus vulnérables. L'ensemble de la communauté internationale doit appuyer ces efforts.

Enfin, l'Albanie redit son appui au mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et attend avec intérêt son rapport sur l'examen stratégique, ainsi que le rapport sur l'embargo sur les armes.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Swan, la Représentante spéciale adjointe, M^{me} Lortan, et la Représentante spéciale, M^{me} Weber, de leurs observations. Je souhaite également la bienvenue au Représentant permanent de la Somalie à la présente séance. Ma déclaration aujourd'hui portera essentiellement sur trois points : la crise humanitaire, la situation en matière de sécurité et l'évolution de la situation politique.

Nous observons avec une profonde préoccupation, comme le Secrétaire général adjoint Griffiths nous l'a signalé il y a quelques jours, la réalité tragique à laquelle sont confrontés des millions de Somaliens. La pire sécheresse que le pays ait connue depuis 40 ans touche près de la moitié de la population, et un million de Somaliens ont été forcés de quitter leurs foyers. Sur les 7,1 millions de personnes touchées par une insécurité alimentaire aiguë, plus de 213 000 risquent de mourir de faim si elles ne reçoivent pas une aide urgente. Il est inacceptable que, depuis le début de l'année, plus de 750 enfants soient morts dans des centres de nutrition. Malheureusement, ces mises en garde n'ont rien de nouveau et nous les connaissons bien. La perspective d'une cinquième saison des pluies déficitaire consécutive – preuve incontestable des changements climatiques –, la hausse continue des prix des denrées alimentaires et une aide humanitaire qui ne correspond pas à l'ampleur des besoins font que le risque de famine est imminent. Il faut agir d'urgence. Nous ne pouvons attendre une déclaration officielle de famine. Comme le Conseil de sécurité s'en souviendra, en 2011, la moitié des décès ont eu lieu avant que la famine ne soit officiellement déclarée.

Ma deuxième observation concerne la situation en matière de sécurité. Les attaques récentes des Chabab, ainsi que leurs incursions et leurs menaces contre les États voisins, illustrent le danger que ce groupe représente non seulement pour la Somalie, mais également pour la région toute entière. Le Mexique condamne dans les termes les plus fermes les attaques commises par les Chabab, notamment les attaques commises contre un hôtel à Mogadiscio le 19 août et contre un convoi

alimentaire vendredi dernier. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes. Le pillage et la destruction de biens humanitaires sont également inacceptables. Nous soulignons que toutes les parties ont l'obligation de respecter le droit international humanitaire, de protéger les civils et de garantir un accès sûr, rapide et sans entrave à l'aide humanitaire, ainsi que de respecter le personnel humanitaire et les fournitures et biens essentiels à la survie des civils.

Il ne fait aucun doute que la lutte contre les Chabab exige une coopération et une collaboration étroites entre tous les acteurs sur le terrain. Le Mexique appelle le Gouvernement à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Plan de transition de la Somalie. À cet égard, nous encourageons la communauté internationale à mobiliser les ressources nécessaires pour que la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et les forces de sécurité somaliennes disposent des moyens nécessaires pour s'acquitter de leurs mandats. Nous attendons avec intérêt, au cours des prochains jours, les objectifs de référence et les indicateurs qui ont été proposés pour améliorer l'efficacité de l'ATMIS et la mise en œuvre du Plan de transition et du dispositif national de sécurité de la Somalie, conformément à la résolution 2628 (2022). L'évaluation technique par le Secrétaire général des capacités de gestion des armes et munitions de la Somalie sera également essentielle pour évaluer les capacités actuelles face aux menaces actuelles à la sécurité.

Enfin, mon pays prend acte de la formation du nouveau Gouvernement et accueille avec satisfaction les priorités énoncées par le Président Hassan Sheikh Mohamud. Nous appelons le nouveau Gouvernement fédéral à s'appuyer sur cet élan pour promouvoir la stabilité politique, notamment en renforçant les relations avec les États membres de la fédération, ce qui sera essentiel à la mise en œuvre de son programme ambitieux. Dans ce contexte, nous espérons que l'examen stratégique que la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) est en train d'effectuer permettra de jeter les bases nécessaires pour permettre à la Mission d'accomplir les tâches prioritaires en vue de garantir le bien-être du peuple somalien. Le Mexique se réjouit à la perspective d'œuvrer de manière constructive, avec les membres du Conseil, au renouvellement du mandat de la MANUSOM.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Swan, la Représentante spéciale adjointe, M^{me} Lortan, et la Représentante

spéciale, M^{me} Weber, de leurs exposés. Je salue la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

En mai, des élections couronnées de succès ont été organisées en Somalie, suivies d'un transfert pacifique du pouvoir, ce qui a créé un environnement politique favorable permettant à la Somalie de se concentrer sur les problèmes urgents et d'œuvrer à la paix et au développement. Depuis sa prise de fonctions, le Président Hassan Sheikh Mohamud s'emploie à renforcer le dialogue et la réconciliation et à promouvoir la coopération internationale, ce qui marque un bon début pour son nouveau Gouvernement, et la Chine apprécie ces efforts. Nous nous félicitons de la convocation du Conseil consultatif national en juin, qui a permis de définir sept priorités pour le développement national, et nous sommes convaincus que les parties continueront de promouvoir la paix et la reconstruction dans un esprit de coopération.

Les problèmes de sécurité constituent un défi de taille pour le nouveau Gouvernement somalien. Tout récemment, les Chabab et les autres forces terroristes ont continué de lancer des attaques terroristes, qui représentent une grave menace pour la Somalie et la Corne de l'Afrique. L'attaque commise le 19 août contre l'hôtel Hayat de Mogadiscio et d'autres activités terroristes démontrent une fois de plus l'urgence des opérations de lutte contre le terrorisme. La Chine appuie le Président Mohamud, qui a fait de la lutte contre le terrorisme et de l'accélération de la reconfiguration des forces des tâches majeures de son mandat.

Nous saluons les efforts déployés par son gouvernement pour renforcer la coordination et la coopération avec l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux clefs afin de promouvoir l'exécution du Plan de transition de la Somalie et d'assumer progressivement la responsabilité du maintien de sa sécurité nationale.

Nous tenons à rendre hommage aux soldats de la paix de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) pour leur engagement et leurs sacrifices, et appelons les principaux donateurs à fournir à l'ATMIS un financement durable et prévisible afin que les soldats de la paix de l'Union africaine reçoivent sur une base régulière l'intégralité de leurs salaires.

À l'heure actuelle, la situation humanitaire en Somalie est très grave. La sécheresse persistante porte atteinte aux moyens de subsistance de près de la moitié de la population. La sécurité alimentaire se détériore

rapidement, faisant peser d'importants risques de famine et de malnutrition. La communauté internationale doit accélérer sa réponse humanitaire, augmenter son assistance et faire tout son possible pour éviter une catastrophe humanitaire.

La Chine se félicite de la nomination par le Président Mohamud d'un envoyé spécial du Président pour la lutte contre la sécheresse chargé de se concentrer sur l'aide humanitaire. Nous appuyons l'ONU dans sa fourniture d'une aide financière d'urgence à la Corne de l'Afrique pour l'aider à faire face aux conséquences de la sécheresse. Nous saluons également l'aide fournie à la Somalie par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui aide le pays à surmonter ses difficultés grâce à la résilience et à l'allègement de la dette.

La Chine compatit profondément aux difficultés auxquelles se heurte actuellement le peuple somalien. En juin dernier, elle a signé un échange de lettres avec la Somalie sur l'aide alimentaire d'urgence. Nous allons accélérer le processus d'assistance, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider la Somalie à faire face à la sécheresse, et examiner ensemble des solutions durables pour prévenir et atténuer les catastrophes.

Comme l'exige la résolution du Conseil, le Secrétaire général soumettra bientôt au Conseil trois rapports, à savoir un examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, une évaluation des progrès réalisés par l'ATMIS, et un ajustement des objectifs de référence pour la mise en œuvre des sanctions, respectivement. La Chine espère que dans le cadre du processus de rédaction de ces rapports, le principe qui veut que ce processus soit dirigé et contrôlé par les Somaliens sera respecté, les opinions de la Somalie, de l'Union africaine et des pays de la région seront pleinement prises en compte, et les rapports seront alignés sur les priorités du nouveau Gouvernement somalien, afin de servir l'objectif de paix et de développement dans le pays.

M. Kirpichenko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés riches en informations le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. James Swan, ainsi que la Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Cheffe par intérim de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M^{me} Fiona Lortan. Nous avons écouté M^{me} Annette Weber, Représentante spéciale de l'Union

européenne pour la Corne de l'Afrique. Nous suivons de près la situation en République fédérale de Somalie, qui est aujourd'hui confrontée à de graves défis, à savoir une profonde fragmentation de la société, une menace terroriste et une sécheresse anormale qui s'abat sur tout le pays.

Nous avons toujours appuyé les efforts déployés par les dirigeants somaliens pour stabiliser la situation politique interne. Nous nous félicitons de l'achèvement du processus électoral, y compris les élections aux deux chambres du Parlement somalien, l'élection du Président du pays et la nomination du Premier Ministre et du nouveau Gouvernement fédéral. Nous espérons que tous les participants au processus politique somalien, y compris les dirigeants de l'État du Djoubaland, du Puntland et du Somaliland, continueront à collaborer avec Mogadiscio pour former un modèle durable de structure fédérale dans le pays. Dans le même temps, nous sommes fermement convaincus de la nécessité de garantir l'intégrité territoriale et l'unité du pays.

Nous nous félicitons des activités des soldats de la paix africains, qui jouent un rôle clef dans la lutte contre le terrorisme. Nous considérons que la présence de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) est l'un des facteurs les plus importants pour prévenir les activités extrémistes et les autres activités illégales, et qu'il s'agit d'une garantie pour tout progrès vers le renforcement de l'État dans ce pays. Nous considérons qu'il importe que les Somaliens eux-mêmes prennent une part active aux discussions sur des questions relatives aux objectifs stratégiques, au mandat, à la taille, à la composition et au financement de l'ATMIS.

Dans le même temps, nous sommes préoccupés par l'augmentation sensible des activités des Chabab, qui contrôlent de vastes territoires du sud et du centre de la Somalie. Les militants de ce groupe mènent périodiquement des attaques réussies et très médiatisées qui font un grand nombre de victimes, notamment des attaques terroristes contre les villes, et des attaques contre les positions et les bases de l'ATMIS et de l'Armée nationale somalienne. Pour terminer, nous tenons à souligner que ce qui compte le plus aujourd'hui, c'est que le Gouvernement somalien concentre ses efforts sur le renforcement de l'efficacité des forces de sécurité fédérales, y compris l'Armée nationale somalienne, afin qu'elles puissent effectivement assurer un contrôle indépendant des conditions de sécurité dans tout le pays.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du

Secrétaire général Swan de son exposé et de l'action qu'il a menée en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) au cours des trois dernières années. Son leadership a largement contribué à appuyer les efforts de la Somalie dans sa quête d'un avenir meilleur pour son peuple. Nous saluons le travail de son équipe. Comme d'autres, nous attendons avec intérêt d'examiner le rapport sur l'examen stratégique de la MANUSOM en octobre. Qu'il me soit également permis de remercier de leurs exposés éclairants et riches en informations nos autres intervenants d'aujourd'hui, la Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M^{me} Lortan, et la Représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Weber.

Comme d'autres, les États-Unis félicitent la Somalie de la formation de son gouvernement et se réjouissent à la perspective de collaborer avec celui-ci à l'appui des efforts visant à renforcer la gouvernance, à assurer la sécurité et à offrir des perspectives économiques au peuple somalien. Nous attendons avec intérêt de voir des progrès sur la voie du règlement des graves problèmes auxquels est confrontée la Somalie, notamment la réconciliation entre le Gouvernement et les États membres de la fédération, l'achèvement de la révision de la Constitution fédérale et l'obtention d'un allègement de la dette.

Comme l'a démontré l'horrible attaque perpétrée le 20 août dernier à l'hôtel Hayat de Mogadiscio, la menace des Chabab demeure une préoccupation majeure. La réaction qui a été celle des forces de sécurité somaliennes pour mettre fin à l'attaque a été louable. Nous condamnons avec force cette attaque et, au nom des États-Unis, je tiens à présenter mes condoléances aux proches des victimes. Les États-Unis restent déterminés à appuyer les efforts menés par la Somalie pour vaincre les Chabab.

Nous félicitons les Forces nationales de sécurité somaliennes de leur offensive réussie visant à chasser les Chabab de la région du Hiraan. Il est désormais indispensable qu'une sécurité suffisante soit assurée pour permettre l'extension rapide de la gouvernance et des services dans les zones libérées, compte tenu notamment des efforts déployés par les membres du groupe, comme nous l'avons entendu, pour détruire les puits d'eau et d'autres infrastructures critiques lorsqu'ils fuient les forces gouvernementales.

Nous sommes déterminés à utiliser tous les outils disponibles pour lutter contre le terrorisme, notamment en fournissant un appui direct à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes, ainsi qu'en utilisant le régime de sanctions prévu par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) sur la Somalie, pour désigner les agents des Chabab qui continuent de menacer la paix et la sécurité en Somalie et dans toute l'Afrique de l'Est. Nous exhortons les autres États Membres à nous emboîter le pas.

Principaux donateurs d'aide humanitaire à la Somalie, les États-Unis demeurent déterminés à répondre à la sécheresse sans précédent qui touche plus de 7 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. L'avertissement lancé lundi, selon lequel une famine est prévue le mois prochain, est pour nous tous un appel à l'action qui n'incite guère à l'optimisme. Le Gouvernement somalien mérite d'être salué pour s'être attaqué à cette crise qui s'aggrave avec le sentiment d'urgence qui s'impose, mais c'est un défi qu'aucun pays ne peut relever seul. La communauté internationale doit prendre des mesures concertées et consacrer les ressources nécessaires afin d'éviter les pertes grandissantes des moyens de subsistance et en vies humaines. Il s'agit notamment de déployer des efforts pour renforcer l'offre mondiale de produits alimentaires et la résilience alimentaire.

Le Gouvernement des États-Unis a fourni plus de 700 millions de dollars d'aide à la Somalie cette année, dans un contexte de sécheresse sans précédent, ce qui représente plus de 70 % de toutes les contributions reçues à ce jour par le Plan d'aide humanitaire pour la Somalie. Nous encourageons les autres partenaires internationaux à accroître leurs contributions à l'aide humanitaire.

La Somalie peut encore renforcer son bien-être économique en remplissant les conditions requises pour atteindre le point d'achèvement prévu à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous nous félicitons que le Gouvernement collabore avec les institutions financières internationales pour garantir que ce processus demeure sur la bonne voie.

Pour terminer, les États-Unis appuient fermement le peuple somalien. Nous restons déterminés à œuvrer de concert pour promouvoir la démocratie et la prospérité mutuelle de nos deux pays.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial James Swan, la Représentante spéciale adjointe Fiona Lortan et la Représentante spéciale Annette Weber de leurs exposés. Je me félicite aussi de la participation du représentant de la Somalie à la présente séance.

La Somalie peut se targuer d'avoir accompli cette année d'importants progrès sur le plan politique, en particulier la formation du Parlement national et l'élection présidentielle pacifique et transparente tenue le 15 mai. Nous félicitons les acteurs politiques somaliens de leur sens du dialogue et du compromis, qui a rendu ces avancées possibles. Nous nous réjouissons également de la formation du nouveau Gouvernement, qui a nécessité des consultations prolongées avec les différentes entités de la structure fédérale de la Somalie. L'augmentation de la participation des femmes est un signe que des mesures sont prises dans la bonne direction. Dans l'ensemble, nous jugeons encourageant que le Président Hassan Sheikh Mohamud ait fait du dialogue et de la réconciliation les éléments clefs de son programme politique.

Des mesures importantes ont par ailleurs été prises pour reconfigurer la présence des partenaires internationaux en Somalie. Je pense à cet égard à la Mission de l'Union africaine en Somalie, devenue la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS).

Ces avancées contrastent toutefois avec la situation humanitaire dramatique du pays. Nous sommes très préoccupés par les informations selon lesquelles la sécheresse historique que subit actuellement la Somalie pourrait se poursuivre à l'automne, avec la possibilité, pour la cinquième fois consécutive, d'une saison des pluies insuffisante dans les mois à venir.

Nous avons pris note avec inquiétude de la récente déclaration du Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, selon laquelle « la famine est aux portes ». Nous rappelons que, d'après le rapport du Secrétaire général (S/2022/665), on estime que 7,1 millions de personnes, soit 45 % de la population, pourraient se trouver dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Dans ce contexte effroyable, le rôle des partenaires internationaux est plus important que jamais.

Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et les autres organismes et programmes des Nations Unies de leur collaboration avec l'équipe spéciale nationale chargée de la lutte

contre les inondations et la sécheresse. Nous félicitons également les plus de 300 acteurs humanitaires qui fournissent une aide vitale à 5,3 millions de Somaliens, dans des conditions logistiques et de sécurité difficiles.

La crise d'insécurité alimentaire à laquelle la Somalie est actuellement confrontée est exacerbée par les conditions de sécurité dans le pays, qui entravent l'accès humanitaire et perturbent la circulation des marchandises et des fournitures agricoles. Dans ce contexte, la récente attaque au cours de laquelle les Chabab ont tué 20 personnes et brûlé sept camions transportant des denrées alimentaires est on ne peut plus déplorable. Le Brésil condamne le terrorisme sous toutes ses formes et salue les activités menées par le personnel de l'ATMIS et les forces de sécurité somaliennes, qui ont la difficile mission d'instaurer la paix et la stabilité en Somalie.

Nous savons cependant que la paix ne peut être obtenue par le seul recours à la force. Les processus politiques sur lesquels j'ai précédemment attiré l'attention sont essentiels, mais le développement économique l'est tout autant, comme nous l'avons souligné à maintes reprises au Conseil de sécurité. À cet égard, nous jugeons encourageants les progrès réalisés dans les négociations avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, l'objectif ultime étant de permettre à la Somalie de bénéficier d'un allègement total de sa dette.

La Somalie ne pourra être véritablement pacifiée que lorsque ses citoyens seront en mesure de gagner décemment leur vie. La communauté internationale peut jouer un rôle déterminant pour rendre cela possible.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, la Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Fiona Lortan, et la Représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, Annette Weber, pour leurs exposés.

La France salue une nouvelle fois l'élection du Président Hassan Sheikh Mohamud, la nomination du Premier Ministre Hamse Abdi Barre et la formation du Gouvernement. Elle souhaite plein succès aux autorités fédérales somaliennes et les encourage à poursuivre le dialogue avec les États membres de la fédération, y compris dans le cadre du Conseil consultatif national.

Mon premier message porte sur la crise humanitaire sans précédent qui frappe la Somalie. Je salue la nomination par le Gouvernement d'un Envoyé spécial pour la sécheresse. La communauté internationale doit se mobiliser. L'Union européenne a annoncé 633 millions d'euros pour répondre à la crise humanitaire et alimentaire dans la Corne de l'Afrique, en complément de son aide humanitaire à la Somalie, qui s'élève cette année à 61 millions d'euros. L'Union européenne a lancé un pont aérien humanitaire en juillet afin de fournir de l'aide d'urgence, principalement des denrées alimentaires et des médicaments, dans les zones difficiles d'accès par la route. La France prend toute sa part à cette aide.

Cette situation témoigne des ravages des changements climatiques et de leurs conséquences pour la paix et la sécurité. Les Chabab exploitent la détresse des populations. La France condamne avec fermeté leurs attaques contre les civils et les forces somaliennes, régionales et internationales.

Nous saluons la détermination du Gouvernement à lutter contre la menace des Chabab. La mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie est essentielle pour une réponse adaptée à cette menace, comme le souligne le Secrétaire général. La France appelle le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à intensifier la génération de forces pour permettre à l'Armée nationale somalienne de monter en puissance, avec le soutien de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et en relais de celle-ci. Il est impératif que l'ATMIS entame sa réduction progressive dès cette année, comme le prévoit la résolution 2628 (2022), afin qu'à terme, la Somalie puisse assurer seule sa sécurité.

La communauté internationale doit appuyer cette transition. L'Union européenne demeure l'un des principaux partenaires de la Somalie. Elle a montré qu'elle était un partenaire fiable de la Somalie et de l'Union africaine, en apportant près de 2,3 milliards d'euros à la Mission de l'Union africaine en Somalie, puis à l'ATMIS, depuis 2007. Nous encourageons à ce que davantage de partenaires y contribuent également.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil

de sécurité pour ce mois. Je saisis cette occasion pour saluer le nouveau Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohammed El-Amine Souef. Je tiens également à remercier M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, M^{me} Fiona Lortan, Représentante spéciale adjointe pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Cheffe par intérim de la Mission de l'Union africaine en Somalie, et S. E. M^{me} Annette Weber, Représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, de leurs exposés sur l'évolution récente de la situation dans mon pays.

Depuis qu'il a remporté l'élection, le Président Hassan Sheikh Mohamud a pris des mesures pour créer un environnement propice à l'unité et à la réconciliation entre toutes les parties prenantes, et il s'est rendu dans trois États membres de la fédération : l'État du Sud-Ouest, l'État de Galmudug et le Puntland. Qui plus est, le Président a tenu la première réunion du Conseil consultatif national, établissant un plan d'action relatif aux principales priorités nationales. Parmi ces priorités figurent la rédaction de la constitution provisoire, l'adoption d'un modèle électoral unifié, la concrétisation de la réconciliation politique et sociale, l'aboutissement du processus de fédéralisation et l'adoption d'un modèle de justice adapté. À sa réunion, le Conseil consultatif national a mis l'accent sur le fait que l'unité nationale est essentielle pour s'occuper de toutes les priorités, notamment une meilleure sécurité et le développement du secteur économique. Sa prochaine réunion, qui doit se tenir plus tard dans le mois à Mogadiscio, sera axée sur le renforcement de la confiance et l'exécution de la feuille de route détaillée et du plan d'action pour la réalisation des grandes priorités nationales.

Sur le plan de la sécurité, comme indiqué dans le récent rapport de mise en œuvre du Gouvernement fédéral somalien sur le Plan de transition de la Somalie, présenté au Conseil de sécurité le 10 juillet, la mise en œuvre du plan a enregistré des progrès considérables. L'Armée nationale somalienne continue de mener des opérations militaires offensives contre les Chabab. Ces trois dernières semaines, elle a repris le contrôle de villes et de villages dans le Hiraan, le Moyen-Chébéli et certaines parties de Galmudug.

Les courageux soldats de l'Armée nationale somalienne ont vaincu l'ennemi et reconquis des villes et des villages. Les forces de l'Armée nationale somalienne ont

affaibli les Chabab, perturbé leur réseau et leurs lignes de ravitaillement et repoussé le gros de leurs forces. Elles ont ouvert les principaux itinéraires d'approvisionnement entre les villes de Beledweyne, Mataban et Mahas.

À leur lourde défaite, les Chabab ont répondu par des actes de terrorisme désespérés contre des cibles vulnérables et des populations civiles. On l'a vu notamment avec leur assaut délibéré et aveugle contre la population civile en périphérie de la ville de Beledweyne, le 3 septembre, tuant 20 civils innocents et brûlant sept véhicules qui transportaient de la nourriture, alors même que la sécheresse fait rage dans le pays.

Malgré les progrès accomplis dans la lutte contre les Chabab, des problèmes demeurent, s'agissant en particulier des contingents de sécurité somaliens soutenus par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), alors que le nombre de sites et de membres de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) sera réduit de 2 000 au premier trimestre de 2023. L'appui aux efforts de stabilisation dans la phase de transition est crucial pour consolider les gains opérationnels obtenus par les forces de sécurité somaliennes.

Le Gouvernement fédéral somalien a mis en place des relais locaux pour gérer la prestation de services, accroître sa légitimité et raffermir ses liens avec les communautés locales. Je voudrais aborder les quatre points ci-après, qui pourraient constituer un défi majeur pour nos efforts de stabilisation.

Premièrement, le fonds d'affectation spéciale somalien pour l'Armée nationale somalienne, géré par le BANUS, rencontre des problèmes structurels majeurs, notamment un déficit persistant de contributions ces dernières années. Pour notre part, nous constatons des retards dans la mise à disposition de moyens financiers pour les projets à effet rapide et les évacuations médicales, ainsi que d'autres faiblesses au niveau du fonds. Par conséquent, nous sommes prêts à coopérer avec nos partenaires donateurs en vue d'identifier un autre modèle à moyen terme pour un financement viable.

Deuxièmement, le faible recrutement de nationaux somaliens par le BANUS reste insatisfaisant pour le Gouvernement fédéral somalien. Nous réaffirmons donc que les pratiques discriminatoires visant les candidats somaliens ou les Somaliens déjà employés comme administrateurs recrutés sur le plan national sont inacceptables.

Troisièmement, s'agissant de la mauvaise gestion des rations alimentaires de l'ATMIS, nous continuons de voir des exemptions fiscales des Nations Unies pour les rations alimentaires sur nos marchés. C'est une préoccupation majeure, dans la mesure où cela nuit aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et à l'exécution de leurs mandats et ternit l'image de l'ONU. Le problème a également une incidence sur l'économie somalienne, et notamment sur les moyens de subsistance des marchands somaliens.

Quatrièmement, en ce qui concerne les pratiques de gestion des déchets du BANUS, la situation n'a pas beaucoup évolué et, malheureusement, il se produit encore des déversements accidentels et des cas de mauvaise gestion des déchets. Nous appelons de nouveau le Secrétariat à remédier sans tarder à ce grave problème qui persiste.

Le Plan de transition de la Somalie fournit des orientations stratégiques pour le retrait des forces de l'ATMIS dans le cadre de la transition afin de transférer les responsabilités en matière de sécurité à l'Armée nationale somalienne. Dans ce contexte, les activités prévues ne réussiront pas si l'appui international requis n'est pas correctement restructuré, disponible et aligné sur la réalité du terrain, notamment l'investissement dans des projets à effet rapide dans les zones reconquises. Il est convenu que nous bénéficierons au moins d'un niveau d'appui égal pour garantir le succès de la transition. Il en est question dans le concept d'opérations. Nous sommes attachés à la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie et comptons que tous nos

estimés partenaires nous conserveront leur appui politique, technique et logistique.

Comme le Conseil le sait, mon pays est aux prises avec une crise humanitaire prolongée et récurrente, conjuguée à la menace des inondations, à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et au ralentissement économique mondial. Les premières indications, soit les prévisions pour octobre, novembre et décembre, donnent à penser que nous nous dirigeons vers une nouvelle saison caractérisée par des précipitations inférieures aux moyennes. Les mécanismes d'adaptation de notre peuple sont sensiblement érodés. Il a recours à des mécanismes de survie négatifs.

Nous remercions les partenaires humanitaires de leur récent appel et de leur généreuse contribution pour nous aider à répondre à des besoins vitaux. Néanmoins, nous soulignons que l'aide humanitaire à elle seule ne peut pas apporter de solution durable ni rentable aux chocs climatiques récurrents en Somalie, car il faut investir notablement dans le développement et l'atténuation des changements climatiques, tout en renforçant le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. Cela nous aidera à trouver des solutions à moyen et long termes pour atteindre les objectifs de développement durable et nous concentrer sur nos citoyens les plus vulnérables.

La Présidente : Il n'y pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 35.